

Le cardinal Mamberti, envoyé spécial du pape en Belgique

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Perepiscopus](#), [Rome](#), [Vatican](#)

Date : 22 novembre 2021

Le Pape **François** a nommé le préfet du Tribunal suprême de la signature apostolique, le cardinal français **Dominique Mamberti**, comme son envoyé spécial pour les célébrations du 150e anniversaire de l'association "Pro Petri Sede", qui s'apprête à célébrer son 150e anniversaire à la Basilique de Kokelberg à Bruxelles. L'association est active en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg, et aide à collecter des fonds pour les initiatives du pape et du Saint-Siège.

Le préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique célébrera la messe du 27 novembre à Bruxelles.

Dans sa lettre d'envoi, le Pape François a souligné que l'association Pro Petri Sede a passé un siècle et demi à mener «*une œuvre active de solidarité et de charité pour lutter contre l'indifférence et l'individualisme*». En envoyant le cardinal comme envoyé spécial, le pape a dit vouloir confirmer l'association dans cette importante mission.

«Vous saluerez et encouragerez toutes les personnes présentes à renouveler leur zèle apostolique afin qu'en vertu de l'espérance qui naît de la foi, inspirée par l'amour de Dieu et la piété, elles puissent Lui offrir des louanges par leur vie, car sa miséricorde dure à jamais.»

Le Pape a conclu la lettre en confiant le Cardinal à la protection de la Sainte Vierge Marie et du Bienheureux Pie IX, qui était Pape lorsque l'Association a été formée.